

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Attention, suite au confinement, les délais peuvent être longs pour instruire vos demandes de titres :

- Passeport,
- CNI,
- Permis de conduire,
- Certificat d'immatriculation...

Anticipez vos demandes si vous avez des impératifs. Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés : www.ants.gouv.fr

■ CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2020

Malgré le confinement, Jean-Claude Garnaud a tenu à rendre hommage aux martyrs cornevillais tombés pour la liberté. Pour sa dernière manifestation en tant que Maire, il s'est entouré (à bonne distance bien entendu) de ses adjoints et de Francis Courel, porte-drapeau.



ETAT CIVIL

Décès

- Mme Elena YVELIN née UNTERTHURNER, décédée le 20 janvier 2020
- M. Jean-Pierre DURAND, décédé le 14 février 2020
- Mme Marie-Claude BEZEK née VAUTIER, décédée le 09 mars 2020
- M. Claude JEAMMET, décédé le 02 mai 2020
- Mme Jeannine MARTEAU née LANGANNÉ, décédée le 13 mai 2020
- Mme Jacqueline BEAUDOIN née DUFOUR, décédée le 03 juin 2020

Naissances

- Margot JAMET née le 20 février 2020 à Lisieux
- Jules VILEY né le 12 avril 2020 à Saint Aubin les Elbeuf
- Sacha BESNARD né le 22 avril 2020 à Caen
- Hugo DURAND né le 19 mai 2020 à Lillebonne
- Wilo LUCAS né le 30 mai 2020 à Lisieux
- Diane DESNUS née le 08 juin 2020 à Antony

Mariage

- M. ALLIRAND Daniel et Mme ALLIRAND Françoise, Noces d'or le 29 février 2020

LA MAIRIE



www.facebook.com/Mairie-de-Corneville-sur-Risle
2621 Chemin de la Vierge - 27500 Corneville-sur-Risle
Tel : 02 32 57 00 44 - Fax : 02 32 41 70 67
Mail : mairie-de-cornevillesurisle@wanadoo.fr
Permanences : Mardi de 16h30 à 18h30,
jeudi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 16h.

Vie scolaire

AU REVOIR MME DA COSTA !

Après une année au poste de directrice de l'école primaire de Corneville, Manuela Da Costa a obtenu sa mutation sur Saint-Aubin-Routot qu'elle souhaitait depuis fort longtemps. Le jeudi 2 juillet, Manuela a donc fait ses adieux aux enfants, aux parents d'élèves, à ses collègues et aux élus qui ont tous salué son travail exemplaire. En effet, Manuela n'a pas ménagé ses efforts pour exercer les responsabilités administratives, pédagogiques et faire le lien avec la commune et les parents d'élèves. Et cette année en particulier, la tâche a été ardue en raison du COVID-19 avec l'organisation de l'enseignement en distanciel, puis la reprise des cours selon le protocole sanitaire. Désormais, cette page est tournée et c'est aux côtés des petits Saint-Albinais que Manuela exprimera son talent.



Habitat

AMÉLIOREZ LE CONFORT DE VOTRE LOGEMENT ET RÉDUISEZ VOS FACTURES D'ÉNERGIE

SOLHA est un service public de conseils gratuits, neutres et objectifs sur les économies d'énergie. Il est en mesure d'aider à l'élaboration d'un projet, d'informer sur les aides financières ou encore de proposer un accompagnement technique (mise en œuvre, points de vigilance, isolants écologiques, priorisation des travaux, énergies renouvelables...). Déjà, en 2019, ce dispositif a profité à plus de 600 foyers de la communauté de communes en leur permettant de réduire leur facture d'énergie, d'isoler le logement, d'améliorer le chauffage ou encore pour faire construire une maison à très faible consommation d'énergie. Le conseil communautaire a donc décidé de poursuivre le partenariat avec SOLHA, avec un guichet unique pour les habitants sensibilisés par la rénovation énergétique de leurs bâtiments.

Pour tout renseignement, des permanences sont assurées sur rendez-vous au 02 32 39 89 99 ou par mail ie27@solha.fr

- Montfort-sur-Risle le 1^{er} mardi du mois de 10h à 12h
- Pont-Audemer le 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h



L'isolation par l'extérieur est une des clés pour limiter la déperdition de chaleur. Elle consiste à installer une enveloppe calorifuge autour de l'habitat qui sera ensuite recouvert d'un bardage (bois, enduit...)

Bien-être

LA REFLEXOLOGIE, C'EST POSSIBLE À CORNEVILLE

Virgine Quénot-Tuffereau, réflexologue plantaire certifiée, se déplace à votre domicile sur simple rendez-vous au 06 46 63 15 37 ou par mail : virginie.reflexo@sfr.fr

La réflexologie est une technique naturelle ancestrale qui libère les facultés d'autorégulation du corps, par une technique de pression-reptation du pied, qui est la représentation miniaturisée du corps humain. En effet, chaque zone réflexe du pied correspond à un organe, une glande ou une partie spécifique du corps.

La réflexologie est surtout utilisée dans le traitement du stress, mais elle peut également venir en complément de la médecine traditionnelle et aider à lutter contre des problèmes digestifs, respiratoires, des allergies, de l'eczéma, des problèmes de sommeil, des maux de dos, des problèmes de tension artérielle, des troubles hormonaux ou de l'humeur.



Pour toute naissance, la commune offre 16 € pour l'ouverture d'un livret de Caisse d'Épargne. Mais attention, certains avis de naissance ne parviennent pas en Mairie si les parents ne sont pas mariés... Pensez-y !

LE CORNEVILLAIS

Bulletin d'informations municipales n°9 - juillet 2020



Madame, Monsieur,

La période que nous venons de vivre restera longtemps dans les mémoires. L'épidémie de COVID-19 a chamboulé notre quotidien et c'est dans ce contexte difficile et inédit que se sont déroulées les élections municipales du 15 mars. Malgré tout, plus d'un tiers d'entre vous se sont déplacés dont un certain nombre de nos anciens qui risquaient d'attraper ce virus.

L'équipe municipale et moi-même tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée. La mission que vous nous confiez, nous la remplissons avec le souci constant de l'écoute et de la proximité. Je tiens au nom de l'équipe qui m'accompagnera durant ce mandat à vous témoigner toute notre gratitude.

Je poursuivrai les actions menées par Jean-Claude GARNAUD, qui a su faire évoluer notre village dans la modernité tout en préservant son caractère rural.

Vous le savez, j'aurai à cœur de préserver notre environnement et le développement durable ; tout cela dans un contexte économique très dur où les efforts de gestion seront importants au sein de notre commune et de la communauté. En raison de la situation sanitaire sans précédent, les débuts du mandat ont été très compliqués. Néanmoins, j'ai pu compter sur le soutien inconditionnel des membres du conseil et des adjoints surtout Vincent MASSON (nouvel adjoint) très impliqué depuis le début de la pandémie qui alors n'était pas encore en fonction.

Aujourd'hui après deux mois de confinement, la vie reprend son cours. Mais nul doute que les conséquences seront nombreuses tant sur le plan social qu'économique... L'avenir nous le dira mais espérons simplement que nous pourrons servir vos intérêts dans les meilleures conditions.

Bien à vous,

Benoit BOUET
Maire de Corneville-sur-Risle

AGENDA

Dimanche 13 septembre 2020

Foire tout

Organisée par le Comité des Fêtes dans la cour des écoles

Dimanche 11 octobre 2020

Banquet des Aînés

à la Salle communale

Samedi 17 octobre 2020

Repas du Club du Carillon

à la Salle communale

Mercredi 11 novembre 2020

Commémoration Armistice 1918

Attention, ces manifestations auront lieu uniquement si la situation sanitaire et les directives gouvernementales le permettent.

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT !!!

Au regard du contexte sanitaire actuel et du risque élevé d'incendie (comme en témoigne l'incendie de sous-bois à Campigny le lundi 13 juillet dernier), la préfecture a mis en place un arrêté portant sur l'interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin jusqu'au 10 septembre 2020.

Pensez donc à utiliser vos déchets verts en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables. Vous pouvez aussi les déposer à la déchetterie de Pont-Audemer.

Travaux de voirie BICOUCHE DÉFECTUEUX

Cela ne vous aura pas échappé, le bicouche du lotissement de l'Abbaye s'est révélé défectueux, en raison d'un problème dans la composition de l'émulsion. La communauté de communes, qui a la charge de la compétence voirie et est à l'origine du marché, a donc demandé au prestataire de refaire toutes les routes concernées par cette anomalie, dont la voirie du lotissement de l'Abbaye. Tout sera donc réglé dans les meilleurs délais.



Élections Municipales 2020 VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Épidémie de COVID-19 oblige, le conseil municipal élu le 15 mars 2020, n'a pu être installé officiellement que le 28 mai et cela dans une ambiance bien particulière en raison du respect des gestes barrières en vigueur et de la distanciation physique. Ainsi, lors de ce premier conseil, le maire et les adjoints ont été élus et les délégués aux différents établissements publics ont été nommés.

LES COMMISSIONS SOUS LA PRÉSIDENTIE DU MAIRE



Urbanisme et développement durable

Dominique Bourguignon, Fabienne Defflubé, Thierry Dhommée, Vincent Masson, Laurent Masson et Estelle Pierrat s'occuperont des chemins de randonnées, du cimetière, du fleurissement ainsi que de la création d'une aire de camping-cars. La réhabilitation de l'ancienne station d'épuration sera également étudiée tout comme le programme d'économie d'énergie et de mise en place de panneaux photovoltaïques.



Infrastructures et travaux

Dominique Bourguignon, Vincent Masson, Mickaël Portello, Francis Courel et Catherine Fussien se chargeront des marchés publics, du projet d'extension de l'Éventail, du futur espace séniors, mais aussi de la sécurité et de la mise aux normes de l'église.



Fiscalité et économie

Catherine Fussien, Thierry Dhommée, et Stéphanie Duval seront en charge des finances, du budget, des prêts et du patrimoine.

Vie municipale

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, ÇA VOUS TENTE ?

Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de la commune et d'agir en proposant, évaluant, préparant, réalisant des projets concrets. Les jeunes conseillers sont les représentants des jeunes de la commune. Ils consultent et tiennent compte des envies et attentes de la jeunesse, ils la représentent auprès de la municipalité pour un mandat de 2 ans.

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé d'enfants âgés de 9 à 15 ans, scolarisés en primaire ou au collège. Si vous êtes intéressés, vous pouvez déposer votre candidature à la mairie avec l'accord de votre représentant légal !



Benoit Bouet, Maire, entouré de ses adjoints.
De gauche à droite : Fabienne Defflubé (2^{ème} adjoint), Vincent Masson (3^{ème} adjoint) et Dominique Bourguignon (1^{er} adjoint)



Enseignement et écoles

Fabienne Defflubé, Francis Courel, Mickaël Portello, et Cyrille Desert se chargeront du personnel, de la restauration scolaire, de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) et du conseil d'écoles.



Action sociale

Fabienne Defflubé, Vincent Masson, Elodie Gobet, Dominique Colombier, Francis Courel et Nathalie Huray assureront le lien social et le soutien à la population, l'organisation du repas des aînés, les relations avec les associations avec notamment la participation au téléthon et aux championnats sportifs.



Culture et communication

Fabienne Defflubé, Cyrille Desert, Stéphanie Duval, Catherine Fussien, Estelle Pierrat et Nathalie Huray s'occuperont de la création d'un conseil municipal des jeunes, de la réalisation d'un site internet, de l'élaboration du bulletin municipal, du développement de projets culturels ou sportifs et enfin de la relance du jumelage avec Noëlville au Canada.

LES DÉLÉGUÉS

Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande
■ Benoit BOUET ■ Fabienne DEFLUBÉ (suppléant)

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
■ Dominique BOURGUIGNON ■ Benoit BOUET (suppléant)

Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz de l'Eure
■ Dominique BOURGUIGNON ■ Vincent MASSON (suppléant)

DOSSIER

Épidémie COVID-19 CORNEVILLE S'ADAPTE AU CORONAVIRUS

Depuis la mi-mars, les Cornevillais vivent un quotidien conditionné par l'épidémie de COVID-19. De l'école à la mairie, petit tour d'horizon des mesures sanitaires prises pour éviter la propagation du virus.



Dominique Bourguignon, Fabienne Defflubé, Vincent Masson et Francis Courel ont assuré le planning de plantations durant le confinement. Ainsi, la haie plantée par les enfants le long de la Route de Montfort a été terminée et 850 plants (commandés à la SCEA Brière pour 1000 €) fleurissent le village.

en mai. En juin, le protocole a été assoupli et ce sont 51 élèves des classes maternelles et 88 élèves de l'école primaire qui ont repris le chemin de l'école, soit plus de 81 % des effectifs. Les débuts n'ont pas été faciles, il a fallu apprendre aux enfants à garder les bonnes distances, à se laver les mains très régulièrement et surtout à ne pas se partager le matériel. A la cantine, les enfants ont bien évidemment observé les mêmes règles, sous la bienveillance du personnel communal équipé de masques et de visières.

De leur côté, les membres du conseil municipal ont assuré des missions aussi variées qu'indispensables : marquages au sol pour assurer la distanciation physique, plantations, entretien des équipements, etc. La nouvelle équipe a également distribué les 5000 masques fournis par la Région et les 1450 masques du Département*. Bravo donc à tous les acteurs de la vie locale qui ont su trouver des solutions pour maintenir la qualité de notre quotidien durant cette période si particulière !



* Les personnes n'ayant pas reçu leurs masques peuvent se présenter en mairie pour en récupérer.

LE PLAN DE RELANCE POST COVID

Suite à l'épidémie de COVID-19, la Préfecture et le Département ont mis en place conjointement un plan de relance afin de soutenir les entreprises locales, via les projets des communes euroises.

Ainsi, les programmes portant sur la sécurité, l'accessibilité, le développement durable et le numérique sont éligibles. Une aubaine pour la commune qui a pu obtenir des subventions pour l'installation d'une borne incendie route de Montfort, la mise en place d'une bâche incendie de 60 m³ à Saint-Laurent et la pose d'une porte de secours à la salle communale. Seule la demande pour l'installation d'un visiophone au niveau de l'entrée principale de l'école n'a pas été retenue. Néanmoins, les travaux seront tout de même effectués cet été.

Finances communales ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS 2020

En cette période inédite et exceptionnelle causée par la pandémie du COVID-19, le Conseil municipal s'est penché sur les nouvelles orientations budgétaires et a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

La section de fonctionnement se monte à 954 043,46 €. Y figurent notamment les dépenses à caractère général, comme les charges de personnel, d'énergie, ou d'entretien, ainsi que le fonds de roulement de la commune.

La part d'investissement du budget 2020 s'élève quant à elle à 263 604 €. Comme chaque année, la municipalité a voté le financement de plusieurs projets dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux, dont 8 300 €

CONFINEMENT, TOUS SOLIDAIRES...

La municipalité remercie toutes les bonnes volontés qui ont contribué à la gestion de cette crise sanitaire sans précédent. Ainsi, de nombreux cornevillais ont donné de leur temps pour veiller sur les plus fragiles, des professionnels ont fourni de la matière première pour la fabrication d'équipement de protection quand il était si difficile de s'en procurer. Ainsi, Cyrille Désert, conseiller municipal, a pu fabriquer 50 visières sur l'imprimante 3D du lycée professionnel de Bernay où il travaille, grâce au don d'une bobine de PLA (polymère biodégradable) par l'entreprise Francofil. Ces visières ont équipé le personnel présent sur le terrain durant le confinement.



Rédacteur en chef :
Benoit Bouet
Photo et réalisation :
Commission communication
Rédaction, mise en pages et impression
700 ex : NOTA BENE - 06 15 14 45 67
www.creanotabene.fr
En couverture :
Le nouveau Conseil Municipal de Corneville

